

**La banque d'affaires Largillière Finance a conseillé la famille actionnaire de [MAISON BOINAUD](https://www.boinaud.com/fr/) / T : 05.45.83.72.72 (siège à Angeac-Champagne/16), producteur de spiritueux depuis le 17ème siècle, lors de la cession de sa filiale Biossent à TFF** (leader mondial dans la conception, la production et la commercialisation de tonneaux en chêne destinés à la production de vins haut de gamme et à l'élevage d'alcool). Créée en 1989 par Maison Boinaud, Biossent extrait des principes actifs du bois de chêne et de la vigne pour l'élevage des vins et spiritueux. Grâce à sa maîtrise exceptionnelle du processus de production, Biossent a acquis une forte réputation qui lui permet de servir 110 clients, dans 15 pays, et notamment aux Etats-Unis, sur les 5 continents. L'export représente ainsi 60% de son CA. Désireuse de se recentrer sur les spiritueux, Maison Boinaud a souhaité transmettre Biossent à un acteur capable de faire fructifier ses atouts et de l'accompagner dans un projet ambitieux de croissance, et a mandaté Largillière Finance. <https://www.boinaud.com/fr/>